



n°20 (Décembre 2020)

Télécharger la version PDF :



Edito

Par Benoît Collard, secrétaire général de Symbiose

La Biodiversité, survie de l'Humanité

Régulièrement, les experts nous alertent sur la disparition de centaines d'espèces par an. L'Homme est mis en cause par ses actions perturbant les écosystèmes. Les ONG et les associations environnementalistes ont réduit ces impacts de l'Homme à un slogan très simpliste mais très percutant « HARO SUR LES PHYTOS » et donc désignés les Agriculteurs comme seuls coupables.

Aujourd'hui, chaque filière réfléchit à la préservation de la biodiversité de façon individuelle. L'agriculteur va donc recevoir plusieurs messages différents sur le même sujet alors qu'un seul message, cohérent et pragmatique, serait bien plus efficace.

SYMBIOSE développe un schéma collectif autour de la biodiversité en proposant des actions concrètes adaptées au territoire (Apiluz étant le projet le plus abouti, la trame verte à Tilloy et Bellay étant l'expérimentation la plus avancée).

Nous sommes à un moment charnière : si les filières n'investissent pas dans la biodiversité collective au-delà des préoccupations agronomiques, pour faire évoluer les paysages et apporter une réponse à la demande sociétale, demain les paysans ne seront plus acteurs et maîtres de leurs productions, mais à la merci des décisions des ONG et des centrales d'achat.

AGRICULTEURS, nous sommes les garants de cette BIODIVERSITE sur nos TERRITOIRES, alors **AGISSONS !**

L'actualité de l'association



Retour sur l'Assemblée Générale

L'Assemblée générale de Symbiose a eu lieu le 21 septembre à Châlons-en-Champagne. En raison de la crise sanitaire, elle s'est limitée à la partie statutaire. « *Nous avons réalisé beaucoup de travaux au sein de Symbiose, a souligné Hervé Lapie, président de Symbiose. Il faut maintenant nous ouvrir à l'extérieur en créant des partenariats notamment scientifiques autour de la biodiversité. Nous espérons également que tous les acteurs agricoles vont prendre à bras le corps ces questions d'environnement et de préservation de la biodiversité.* »

L'accent a été mis sur l'objectif de sensibiliser et d'accompagner les agents et techniciens des coopératives, pour que ces derniers en lien direct avec les exploitants soient le relais de l'information. Au regard de l'enjeu de recréer de la biodiversité, d'adapter nos modèles en prenant en compte la biodiversité comme facteur de production, l'association doit s'appuyer sur une capacité de diffusion de l'information plus massive et rapide. Christian Bruyen, président du département de la Marne, a félicité le travail réalisé par l'association et encouragé celle-ci à diffuser plus largement les connaissances autour de la préservation de la biodiversité.

Vers un partenariat scientifique

Pour répondre à la volonté de s'ouvrir sur l'extérieur notamment par le biais de partenariats scientifiques, un travail de rapprochement est actuellement en cours avec l'URCA (Université Reims-Champagne-Ardenne), l'Inrae et l'ENSP (Ecole Nationale Supérieure de Paysage à Versailles) avec l'objectif de signer d'ici fin 2020 une convention de partenariat pour les années à venir.



Un nouveau Sém'Obord pour la Fédération de Chasse du Grand Est

Après un premier prototype financé dans le cadre d'Agrifaune, la Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est a reçu de quoi construire un nouveau Sem'Obord pour travailler sur une largeur de 1,30 m (au lieu de 0,93 m pour le prototype). Cet outil permet de ressemer des bords de champs et de chemins. Ce matériel, de même qu'un petit tracteur et une remorque pour le transport, a été financé par le dispositif d'éco-contribution des chasseurs et de l'Etat mis en place en 2019. Une seule personne sera habilitée à conduire ce Sem'Obord sur toute la région Grand Est. La Fédération des Chasseurs réfléchit actuellement à la mise en place d'un mode de fonctionnement pour les structures qui souhaiteraient l'emprunter afin d'être opérationnel pour le printemps prochain. Les semis des bordures ont lieu en général du 1er mars au 15 avril et du 15 août au 30 sept, c'est-à-dire aux périodes des semis de prairies temporaires.

L'avancée des projets



Trame Verte Sud Marne

Ce projet vise à accompagner 200 agriculteurs des 10 communes situées dans le Sud de la Marne (Montépreux, Lenharrée, Vassimont et Chapelaine, Haussimont, Sommesous, Soudé, Dommartin-Lettrée, Bussy-Lettrée, Vatry, Soudron) dans l'installation et le développement

de trames vertes par l'implantation de couloirs agroécologiques en milieu rural. L'objectif ultime de ce projet est d'initier une réflexion locale et collective sur de nouveaux systèmes agroécologiques plus écoresponsables. Un dossier avait été déposé cet été auprès de l'OFB (Office français de la Biodiversité) pour un obtenir un financement afin de permettre la réalisation de ce deuxième projet Trame Verte. Cette subvention n'ayant pas été obtenue, Symbiose se tourne maintenant vers des opérateurs privés (financement dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises) et des collectivités pour lever des fonds.

Projet Epiterre-Medef

Pour assurer une partie de la compensation carbone de son Université d'été 2020 qui a eu lieu les 26 et 27 août derniers, le Medef va financer un projet d'implantation de quatre kilomètres de haies autour de parcelles cultivées dans la Marne.

Epiterre a choisi Symbiose pour cette réalisation qui se déploiera sur quatre ans chez quatre agriculteurs des communes de Gourgançon, Connantre et Corroy. Le choix de ces communes s'est fait dans une logique de continuité de trame verte du projet Sud Marne. Les premières plantations (1,150 km) auront lieu le 21 décembre prochain chez Alexandre Martel à Gourgançon. Le complément (2,850 km) sera réalisé en 2021 chez cet exploitant et les trois autres agriculteurs concernés



Projet Apiluz

L'ambition est de répondre à l'enjeu de la ressource alimentaire, trop faible entre juin et fin août pour les abeilles, en laissant des bandes de trois mètres de luzerne non fauchées. Symbiose est en recherche de financements pour pouvoir

élargir le projet à l'échelle régionale sur les 51 000 ha de luzerne, soit 350 000 €. Le projet a été présenté à des entreprises privées sous forme de démarche RSE. Un premier acteur privé de la grande distribution s'est engagé ainsi que certains opérateurs agricoles (Luzéal et la Fondation Crédit Agricole Nord-Est). Un dossier de demande de subvention a également été déposé auprès de la Fondation Avril, et l'ensemble des OPA de la Marne a été sollicité pour participer à ce projet innovant. Le projet étant actuellement déjà financé à hauteur de 52%, il pourrait être mis en œuvre sur la moitié des surfaces en 2021.

Projet Agrapi

Symbiose a été sollicitée par la FNSEA et l'UIPP pour mettre en place dans la Marne le projet Agrapi, déjà mis en œuvre dans d'autres régions de France (Vendée, Loiret, Landes, Hérault). Ce projet a l'ambition de démontrer que peuvent coexister de façon constructive et productive, apiculture et agriculture sur un territoire. Il consiste à observer les pratiques agricoles et à mesurer les paramètres clés du rucher dans une aire de butinage de 1,5 km. Six ruches sédentaires ont été implantées sur le territoire de Tilloy-et-Bellay en 2017.



Un suivi de ces ruches a été réalisé pendant trois ans. Ces trois années d'expérimentation montrent que le rucher de Tilloy est l'un des plus productifs du réseau Agrapi : les cultures de colza et de luzerne offrent des ressources alimentaires suffisantes pour les abeilles, optimisées par les aménagements qui comblent les périodes de disette alimentaire de la région.

Symbiose souhaite poursuivre ce projet afin de valoriser le projet Trame Verte. L'ensemble des acteurs de ce projet s'est réuni le 26 novembre dernier pour définir une nouvelle ligne directrice, la FNSEA étant en attente de propositions de la part de Symbiose. Trois actions à étudier ont été listées pour voir si elles permettent de protéger davantage les populations d'abeilles :

- Tester d'autres associations végétales dans les jachères apicoles complémentaires des productions agricoles en place sur le territoire pour offrir un relais en cas d'effets néfastes du climat sur l'une des cultures principales (réduction ou absence de floraison)
- Tester d'autres protocoles de traitements très affinés pour déterminer s'il y existe des moments où les traitements sont moins impactants (matin/soir...)
- Tester d'autres changements de pratiques agricoles côté agriculteurs ou côté apiculteurs (à définir)

Le point fort de ce projet : le lien et les échanges entre les agriculteurs et les apiculteurs.



Duplication du Parcours Pédagogique de Berru

Le Parcours pédagogique de Berru (près de Reims) regroupe les aménagements paysagers développés par Symbiose en faveur de la

biodiversité avec des panneaux explicatifs décrivant leurs intérêts environnementaux. Symbiose propose maintenant ce type de plateforme aux collectivités de la Région Champagne-Ardenne pour développer la sensibilisation du grand public à la biodiversité. Ce site sert également de démonstration auprès de entreprises privées qui souhaiteraient concevoir un projet RSE via l'installation d'aménagements paysagers.

Suite à une rencontre en octobre dernier, la commune de Suippes est intéressée par l'implantation d'un tel parcours. Elle est actuellement en recherche de financements. La commune de Jonchery sur Vesle, un viticulteur bio de Janvry (près de Reims) et un second viticulteur de Vanault-le-Châtel sont également intéressés par ce type de projet. Celui de Janvry bénéficierait d'une prise en charge de 50% du coût du projet par la Communauté de Communes du Grand Reims.

Ce parcours pédagogique va être complété par l'intégration de nichoirs à oiseaux et d'une mare afin de développer le panel observatoire de l'infrastructure. Une fiche projet est en cours de rédaction incluant notamment les conditions d'entretien des parcours pédagogiques par les communes.

Projet Nichoirs

L'objectif du projet est d'installer différents types de nichoirs en fonction du public ciblé (agriculteurs, particuliers). Pour ces derniers, l'idée est de passer par les communes pour les sensibiliser. Un fournisseur local de nichoirs a été identifié (un ESAT de la Marne). L'idéal serait d'intégrer ce projet Nichoirs dans le projet Parcours Pédagogique pour proposer aux collectivités une offre complète et se différencier d'offres concurrentes plus ciblées sur les oiseaux notamment.



Compensation Projets éoliens

L'objectif est de proposer aux porteurs de projets éoliens un projet de compensation, d'accompagnement ou de réduction de l'impact de l'implantation des éoliennes via des éléments de biodiversité mis en place par des agriculteurs. Actuellement, les aménagements de biodiversité liés à trois projets ont été réalisés : un dans les Ardennes (Plaine du Porcien) et deux dans la Marne (Nuisement sur Coole et Bois des Lièvres). Deux nouveaux projets sont prévus en 2021 à Prunay-Belleville (Aube) et à Thibie (Marne).

Une rencontre a eu lieu en novembre avec France Énergie Éolienne (FEE), porte-parole historique des entreprises de l'énergie éolienne en France. L'objectif pour Symbiose est d'avoir une visibilité de tous les projets éoliens du territoire et ceci très en amont pour contacter les porteurs de projet et leur proposer une offre de services.

Autres informations

Des Fonds européens pour des projets ruraux

Le Groupement d'Action Local (GAL) du Pays de Châlons gère les fonds européens Leader attribués par la Région à ce territoire. Miguel-Angel Ayllon, animateur du Gal, nous signale que plus de la moitié de l'enveloppe allouée pour la période 2014-2022 (qui est de 1,223 M€) n'a pas été consommée. Particuliers et collectivités peuvent solliciter ce fonds pour concrétiser des projets ruraux. Parmi les projets déjà validés : un gîte, un verger participatif, une action proposée par la Fédération de Chasse...



Fonds européen agricole pour le développement rural :
L'Europe investit dans les zones rurales

Contact pour en savoir plus : m-a.ayllon@paysdechalonsenchampagne.com / Tel : 03 26 64 78 53.

La biodiversité en Champagne-Ardenne

Une rubrique rédigée par Jérémy Miroir pour mieux comprendre et connaître la biodiversité de notre territoire.

Le Chevreuil, un petit cervidé qui ne laisse pas indifférent.



Si l'observation du Chevreuil est devenue relativement commune dans de nombreuses régions, ce mammifère n'est pas aussi banal que l'on pourrait le penser. Attardons-nous un peu sur quelques aspects remarquables de l'écologie et de la physiologie du Chevreuil (*Capreolus capreolus*). Ce cervidé a toujours intéressé l'homme en tant

que proie et sur ce point, c'est surtout les mâles (les brocards) et le trophée qu'ils constituent qui focalisent l'attention des gestionnaires et de bien des observateurs. Pourtant, la charmante femelle du Chevreuil mérite tout autant qu'on lui prête attention.

La chevrette garante de l'unité

A l'instar d'autres espèces animales, notamment de mammifères, chez le Chevreuil européen, la cellule matriarcale constitue la structure sociale de principe. En effet, c'est la femelle qui est garante de l'unité et de la cohésion du groupe. La cellule de base comprend une chevrette accompagnée de son ou de ses jeunes de l'année. Charmante, la chevrette l'est indéniablement, mais n'allez pas croire qu'elle soit docile et se laisse facilement intimidée. Car, bien que peu agressive, la chevrette a tout de même un caractère bien trempé : elle n'hésite pas à s'approcher d'un élément suspect et à charger un intrus trop proche de ses petits. De plus, bien que peu territoriale, la chevrette sait éloigner sa progéniture femelle de l'année précédente en lui manifestant une véritable intolérance agressive.

Mise-bas en mai-juin

Maillon essentiel du maintien de l'espèce, la chevrette supporte la gestation et assure l'élevage des jeunes. Pour mener à bien cette tâche colossale, elle bénéficie d'une adaptation physiologique essentielle. En effet, le cycle sexuel du Chevreuil européen est dit mono-œstrien car il ne présente qu'une seule période d'ovulation par cycle. Celle-ci ne dure que 24 à 48 heures durant la période du rut entre le 15 juillet et le 15 août. Ainsi, une chevrette non fécondée lors de l'ovulation ne peut retourner en chaleur suivant un cycle défini comme chez d'autres espèces. C'est pour cette raison qu'en été on observe soit des femelles isolées (ou plus rarement accompagnées d'un brocard) soit des femelles suitées (accompagnées de ses petits). Une autre particularité étonnante de cette espèce est l'ovo-implantation différée ou diapause embryonnaire. Le développement de l'ovule fécondé s'arrête une quinzaine de jours après la fécondation et reste bloqué jusqu'en décembre. Ce prolongement de la gestation permet aux faons de naître à une époque climatiquement favorable et offrant des disponibilités alimentaires satisfaisantes pour répondre aux besoins énergétiques des femelles en lactation. Grâce à cette adaptation, la période des mises bas s'étale du 1er mai au 15 juin et 80% des jeunes naissent en trois semaines en forêt de plaine, soit entre le 15 mai et le 5 juin.



Regroupement en automne-hiver

Si à la belle saison, les chevreuils sont plutôt individualistes (les mâles sont territoriaux et les femelles mettent bas et élèvent leurs petits), entre novembre et mars, les individus adoptent un comportement de groupe. A cette période, l'affaiblissement de l'instinct territorial des mâles et la baisse de valeur refuge du milieu (chute des feuilles, récolte des cultures) incitent à une tolérance entre individus et à la réduction des activités. Le regroupement des individus favorise la survie par une exploitation commune des secteurs les plus riches du point de vue alimentaire et réduit les risques de prédation. Ces associations de quelques individus à plus d'une dizaine d'individus sont toujours organisés sous la direction d'une femelle.

J'espère que ces quelques lignes vous auront convaincu que même ce qui est, de prime abord, banal peut recéler de caractéristiques fascinantes pour peu que l'on veuille bien s'y intéresser et que, chez les cervidés, les femelles ne comptent pas pour des prunes...

A vos agendas...

21 décembre 2020 :

Plantation de haie à Gourgançon (Marne) dans le cadre du projet Epiterre-Medef.

Crédit Photo : Zetruc, J. Miroir



Le projet « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » bénéficie du soutien financier de :

